

Image not found or type unknown



Y a t'il un recours possible?

Par **douis**, le **11/12/2009** à **11:13**

Bonjour,

j ai pris possession d une opel zafira le 1er decembre etant taxi je l ai fait equiper le 2 dec afin d'exercer mon metier,le 4 dec apres midi bruit suspect depannage rapatriement et le 8 dec le verdict tombe moteur mort (971 kms) . y a t'il une jurisprudence concernant une couverture de la perte financiere (env 3750 euros) du a l immobilisation du vehicule.par avance merci.